

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20200923-D\_23\_09\_2020\_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2020

Affichage : 25/09/2020

**Délibération n°23-09-2020-006**

*7.4 Interventions économiques*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du mercredi 23 septembre 2020*

Date de convocation	17 septembre 2020
Date d'affichage	17 septembre 2020

Membres en exercice	55
Membres présents	46
Votants	52 (dont 6 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 23 septembre à 18h30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente Athéna à La Ferté-Bernard, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents :** M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Philippe BLAVETTE (représentant M. Guy CHEVAUCHER), M. Thierry BODIN, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Bruno CEPRE (représentant Mme Liliane DENIS), Mme Catherine CHANTEPIE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Serge GAUTIER (représentant M. Dominique COUALLIER et ayant reçu pouvoir de M. Jean-Pierre TORCHÉ), M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de M. Nicolas CHABLE), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, M. Bernard LEGUAY (représentant M. José PLANS), Mme Delphine LETESSIER, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Jannick NIEL (ayant reçu pouvoir de M. Willy PAUVERT), M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ (ayant reçu pouvoir de Mme Myriam MORAND), M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL (ayant reçu pouvoir de Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN), Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

**Etaient excusés :** M. Pierre BOULARD, M. Nicolas CHABLE (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Guy CHEVAUCHER (représenté par M. Philippe BLAVETTE), M. Dominique COUALLIER (représenté par M. Serge GAUTIER), Mme Liliane DENIS (représentée par M. Bruno CEPRE), M. Éric DESCOMBES, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND (ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ), M. Willy PAUVERT (ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL), M. José PLANS (représenté par M. Bernard LEGUAY), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), M. Jean-Pierre TORCHÉ (ayant donné pouvoir à M. Serge GAUTIER), Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN (ayant donné pouvoir à Mme Christiane VAN RYSSEL).

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Line LEDRU

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : OCTROI D'UNE AIDE  
À L'IMMOBILIER À LA SAS RILLETES BAHIER  
ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION  
CORRESPONDANTE AVEC LA RÉGION**

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le rapport du Président,  
Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** que :

- la société BAHIER réalise un gros projet d'investissement sur la commune de Sceaux sur Huisne ;
- la partie immobilière du projet représente une dépense de 669 177,59 € et le coût global du projet est de 1 822 150,34 €.

**PREND ACTE** que sur la partie immobilière, la Région ne peut intervenir seule car la compétence est détenue par la CCHS depuis la loi NOTRe et son action ne peut qu'être complémentaire à celle de l'EPCL.

**EST INFORME** de la subvention maximale de 180 642,03 € octroyée par la Région sous réserve que la CCHS intervienne à une hauteur minimale de 1 573 €.

**DECIDE** d'octroyer une aide à l'immobilier à la SAS RILLETES BAHIER à hauteur de 1 573 €.

**AUTORISE** le Président à :

- signer avec la Région Pays de la Loire la convention relative au projet d'investissement de la SAS RILLETES BAHIER,
- et à régler tous les frais correspondants.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 52  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique  
Le 23 septembre 2020  
Pour extrait conforme  
Le 25 septembre 2020

Le Président

M. Didier REVEAU